

Communiqué de presse – 27 mars 2024

Etude sur la déportation des Juifs et Tsiganes durant la Seconde Guerre Mondiale : présentation du groupe des sages et calendrier des travaux

En décembre dernier, une étude du CegaSoma réalisée à la demande du Sénat et du Ministre de la Mobilité levait le voile sur l'implication des chemins de fer belges dans la Déportation de Juifs et Tsiganes durant la Seconde Guerre Mondiale. À la lumière de ces révélations, le Gouvernement fédéral a mis sur pied un Groupe des Sages chargé de se pencher sur les suites à apporter aux conclusions de cette étude. Composé de douze membres aux profils variés, ce Groupe des Sages se réunit ce mercredi 27 mars pour la première session de ses travaux.

Afin de faire toute la lumière sur le rôle de la Société Nationale des Chemins de fer Belge dans la déportation de Juifs et de Tsiganes belges durant la Seconde Guerre Mondiale, la Présidente du Sénat et le Ministre Fédéral de la Mobilité avaient chargé le CegaSoma¹ de conduire une étude sur la question.

Le rapport final de cette étude², cofinancée par le Sénat et par le Ministre fédéral de la Mobilité, définit clairement les responsabilités de la Belgique et des chemins de fer d'alors dans ces convois de la mort. Entre 1942 et 1944, 28 convois organisés pour le compte de l'occupant allemand ont transporté 25.843 Juifs et Tsiganes de Malines vers Auschwitz. Seuls 1.195 d'entre eux en reviendront vivants. Ce travail de recherche révèle notamment que la société belge avait facturé ses services à l'occupant nazi.

L'Etat se devait de lever le voile sur ces heures sombres de son histoire. À présent, il nous appartient d'assumer collectivement les conclusions de cette étude et de définir les suites à y apporter. Sur proposition du Ministre de la Mobilité, le Gouvernement fédéral a mis en place un Groupe des Sages chargé de poursuivre les travaux. Equilibré à tous égards, composé de profils divers venus d'horizons variés, ce groupe de Sages dispose de toutes les qualités humaines et professionnelles nécessaires à cet exercice.

Françoise Tulkens, Présidente du Groupe des Sages : *« Aujourd'hui, nous entamons un exercice inédit à plus d'un titre. Quelles suites donner à l'excellent rapport de Nico Wouters sur le rôle des Chemins de fer belges dans la Déportation ? Comment, 80 ans après, apporter réparation, et comment « transmettre » aux générations futures ?*

Telle est la mission que le Gouvernement fédéral nous a confiée. Il s'agit avant tout, évidemment, d'honorer la mémoire des victimes. Tout ceci est un exercice d'humanité.

Le travail de Nico Wouters, rendu possible par le Gouvernement et le Sénat, tenait déjà lui-même de la réparation. Il est évident cependant qu'il faut aller plus loin. Il nous revient à présent d'évaluer quelles pourraient être les étapes suivantes. Nous allons nous faire conseiller, nous allons écouter les uns et les autres, toutes les parties prenantes, nous allons regarder ce qui s'est fait ailleurs. Dans le respect de chacune et de

¹ Le Centre d'études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, dépendant des Archives de l'État.

² Les conclusions de l'étude relative au « rôle des chemins de fer belges dans les convois ferroviaires et la déportation de Juifs, de Tsiganes, de résistants, de travailleurs forcés et d'autres victimes belges au départ de la Belgique, durant la Seconde Guerre mondiale » avaient été présentées au Sénat le 8 décembre 2023 par Nico Wouters, auteur du rapport et directeur du CegaSoma. Le rapport final de la Commission Affaires institutionnelles du Sénat est disponible [ici](#).



chacun. Et, à la fin de l'année, nous remettrons nos recommandations au Gouvernement quant à la façon, pour notre pays, d'assumer ses responsabilités.

Comprendre notre passé est essentiel pour que le pire ne se reproduise plus jamais. Assurément, ce travail est nécessaire aujourd'hui, alors que l'on constate, en Belgique comme ailleurs en Europe, une montée de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme, une libération des discours de haine qui trop souvent déshumanisent l'« autre ». Ce contexte menace notre démocratie en ses fondements mêmes. Vérité, reconnaissance, réparation et transmission : plus que jamais, tels sont nos devoirs. »

La Présidente du Sénat : "Le rôle joué par les chemins de fer belges dans l'Holocauste est choquant. En tant que société, nous devons reconnaître cette partie de notre histoire et en tirer les leçons. Car l'histoire se prolonge dans le présent : ce traumatisme fait partie intégrante de notre identité nationale. Nous devons éviter qu'il ne devienne un fardeau sur les épaules des générations futures. Le Groupe de Sages a la tâche importante de transformer la mémoire du passé en un avenir où non seulement le passé ne se répétera jamais, mais où nous pourrons aussi nous regarder dans les yeux sans tabou ni sentiment de culpabilité lorsque nous regarderons en arrière. Ce n'est qu'à cette condition qu'une société durable, fondée sur la diversité et la liberté, pourra devenir une réalité."

Le Ministre de la Mobilité : « L'étude sur le rôle de la SNCB de l'époque dans la Déportation a permis de lever le voile sur l'un des angles morts de notre Histoire. Nous avons la responsabilité de donner suite à ces révélations. Vérité, transmission, réparation : toutes trois sont de notre devoir. Comment cultiver notre devoir de mémoire, indispensable pour réparer les vivants et honorer les morts ? Comment transmettre cette vérité historique au public, en particulier aux jeunes générations ? Par respect pour les victimes et leurs descendants mais aussi dans un but de dépassionner le débat, j'ai proposé de confier ces questions au groupe des Sages rassemblé aujourd'hui. Sous l'égide du Sénat, ils pourront s'extraire du tumulte et de toute risque d'instrumentalisation pour mener leur mission dans les meilleures conditions. Je les remercie de s'être engagés dans cet exercice inédit de justice et de démocratie. Il est d'autant plus important alors que la haine, le racisme et l'antisémitisme marquent un retour aussi fracassant qu'inquiétant. À l'heure où la démocratie semble vaciller, il est crucial d'en rappeler les valeurs fondamentales de respect, de tolérance et de vivre-ensemble. Pour que jamais ne se reproduisent l'ignominie du passé et les pires actes d'inhumanité. »

COMPOSITION DU GROUPE

Conformément à la volonté du Gouvernement, le Groupe des Sages compte une diversité de profils et de sensibilités. Il est constitué de personnalités respectées, toutes possédant une légitimité dans les matières de justice, de droits humains ainsi que de démocratie et de citoyenneté. Finalisée avec sa Présidente Françoise Tulkens, la composition du Groupe est ainsi équilibrée à tous égards, afin que ses membres s'acquittent au mieux de leur tâche, dans la dignité, à l'abri des passions, sans tabous, sans instrumentalisation d'aucune sorte, et dans le respect de toutes les parties concernées.

Nico Wouters, auteur de l'étude et directeur du CegeSoma, sera associé aux travaux du Groupe en tant que conseiller principal.



Françoise Tulkens,
Présidente du Groupe des Sages

- Juge et vice-présidente à la Cour européenne des droits de l'homme (1998-2012).
- Professeure émérite à l'UCLouvain.
- Co-présidente de la Commission fédérale de déontologie (2016-).
- Membre du comité scientifique de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2012-2018).



Hassan Al Hilou

- Fondateur de l'asbl CAPITAL (contre l'exclusion sociale, le décrochage scolaire et le chômage des jeunes).
- Entrepreneur.
- Consultant.



Françoise Audag-Dechamps

- Ancienne Directrice générale Coordination et Affaires juridiques, et ancienne Présidente de Comité de direction a.i. au Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre.
- Chargée à l'époque de l'appui administratif et juridique aux travaux de la Commission Buysse.



Sidney Berneman

- Conseiller honoraire à la Cour de cassation.



Bénédicte Frankinet

- Ancienne ambassadrice de Belgique en Israël et aux Nations unies (à New York).



Alicja Gescinska

- Docteure en philosophie.
- Ecrivaine, chroniqueuse.



Guido Gryseels

- Ancien directeur du Musée royal d'Afrique centrale (2001 – 2022).
- Membre du CA d'Enabel, l'agence de développement du gouvernement fédéral belge.



Sacha Guttmann

- Étudiant en Sciences politiques à l'Université libre de Bruxelles.
- Président puis co-président de l'Union des Étudiants Juifs de Belgique de 2019 à 2023.
- Vice-Président de l'Union des étudiants Juifs européens en 2022-2023.
- Collaborateur belge du « *CEJI – Une Contribution Juive pour une Europe inclusive* » en charge du plaidoyer.



Philippe Hensmans

- Sociologue.
- Ancien directeur d'Amnesty International Belgique francophone (1995-2023).



Simone Susskind

- Ancienne Présidente du Centre communautaire laïc juif (1986-1996).
- Députée au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (2014 – 2019).
- Sénatrice fédérale (2017 – 2019).



Herman Van Rompuy

- Président émérite du Conseil européen (2009 – 2014).
- Ancien Premier Ministre de Belgique (2008-2009).
- Ancien Président de la Chambre des Représentants (2007 - 2008).



Kati Verstrepen

Avocate spécialisée en droit de la migration.

- Présidente de la Liga voor Mensenrechten (Ligue des droits humains, aile flamande).
- Ancienne directrice de l'Ordre des Barreaux flamands.
- Ancienne bâtonnière de l'Ordre des Avocats d'Anvers.